

Joignez-vous au Conseil du système alimentaire montréalais!

Le Conseil du système alimentaire montréalais lance un appel à candidatures. Nous recherchons des personnes ayant une diversité d'expertises et d'expériences en lien avec l'alimentation à Montréal.

La date limite pour déposer une candidature est le 21 septembre 2025.

Le Conseil du système alimentaire montréalais (Conseil SAM) est l'instance de coordination d'un réseau multisectoriel regroupant plus de 200 partenaires. Il a également le mandat d'agir comme Conseil de politiques alimentaires pour l'agglomération de Montréal.

Les candidatures sont individuelles. Dans le cas où un individu présente sa candidature dans le cadre de ses fonctions professionnelles, une lettre d'engagement de la part de l'organisation est souhaitée.

Nous sommes à la recherche de candidatures en lien avec les orientations de notre plan d'action régional intégré :

- Renforcer les circuits courts et de proximité
- Réduire l'empreinte écologique
- Réduire l'insécurité alimentaire
- Augmenter l'accès à une saine alimentation
- Renforcer la gouvernance inclusive

Nous serons particulièrement attentifs aux candidatures issues du secteur bioalimentaire (entrepreneurs ou acteurs de soutien), des candidatures reflétant la diversité de la population montréalaise, et des candidatures des personnes avec une expertise en participation citoyenne.

La sélection sera faite sur la base de quatre types de facteurs, dans le but d'assurer un équilibre et une diversité de perspectives parmi les membres du Conseil SAM :

- **Enjeu** : Intérêts et expertises en lien avec un ou plusieurs des enjeux du plan d'action
- **Secteur d'activité** : Recherche, économie sociale, communautaire, commercial
- **Facteurs d'équité** : Personnes appartenant à des groupes en quête d'équité (groupes minoritaires et/ou vulnérables)
- **Continuité et relève** : Personnes ayant déjà siégé au Conseil SAM ou nouvelle candidature

Le présent appel de candidatures est pour des mandats de deux ans, allant d'octobre 2025 à septembre 2027.

Mandat des membres du Conseil SAM :

- Les mandats des membres sélectionnées sont de deux ans, renouvelables.

Engagement :

- Le Conseil SAM se rencontre 5-6 fois par année. Il est attendu que les membres soient présents aux rencontres à moins des circonstances exceptionnelles. Les substitutions ne sont pas permises, sauf dans le cas d'une absence prolongée (ex: congé parental).
- Les membres du Conseil SAM sont invités, selon leurs expertises, intérêts et disponibilités, à participer aux groupes de travail thématiques et aux comités internes, tels que le comité de soutien à la coordination, qui veille à la bonne gouvernance au sein du Conseil SAM, et des comités ad hoc avec des mandats ponctuels.

Ancrage dans Montréal – Métropole santé :

Le Conseil SAM est un des deux réseaux soutenus par Montréal – Métropole en santé, la Table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie pour la région de Montréal. Montréal – Métropole en santé est une OBNL avec le mandat de favoriser les saines habitudes de vie dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé. Elle soutient également le réseau Montréal physiquement active.

Plan d'action régional intégré :

Le Conseil SAM coordonne la planification, la mise en œuvre et l'évaluation du plan d'action régional intégré (PARI). Dans le cadre du PARI, le Conseil SAM réalise une multitude d'activités de concertation et de partage de connaissances; des rencontres de travail et de coordination de projets collectifs; et appui le développement et fait promotion de politiques alimentaires. Voir le [PARI 2023-2025 ici](#).

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Anne Marie Aubert, coordonnatrice du Conseil du système alimentaire montréalais : amaubert.sam@mtlmetropolesante.ca

[Formulaire pour vous postuler](#)

Présentation du Conseil SAM

Le Conseil du système alimentaire montréalais (Conseil SAM) est l'instance de coordination d'un réseau multisectoriel regroupant plus de 150 partenaires. Il a également le mandat d'agir comme conseil de politiques alimentaires pour l'agglomération de Montréal. Pour plus d'informations sur le Conseil SAM, visionnez [la vidéo du lancement du Conseil SAM](#).



Vision : Une alimentation saine, diversifiée, de proximité, abordable et durable pour tous et toutes.

Mission : Assurer un leadership régional fort en matière d'alimentation.

Valeurs : Engagement, Équité, Rigueur, Innovation.

Rôles du Conseil SAM:

- Agir comme espace de coopération, de concertation et de maillage régional et local;
- Créer des opportunités de partage de connaissances et sensibilisation;
- Développer des positions et promouvoir des priorités et des politiques favorables à un système alimentaire durable et équitable;
- Soutenir le développement d'initiatives structurantes.

Composition du Conseil SAM:

- Le Conseil SAM est composé de membres statutaires, représentant les institutions publiques, ainsi que des membres sélectionnés, issus de la société civile.
- Pour en apprendre plus sur [les membres actuel du Conseil SAM](#), [cliquez ici](#).